

< [VALENCIENNES](#) >

Château-l'Abbaye: Attention, dernier jour d'enquête publique sur le stockage des boues

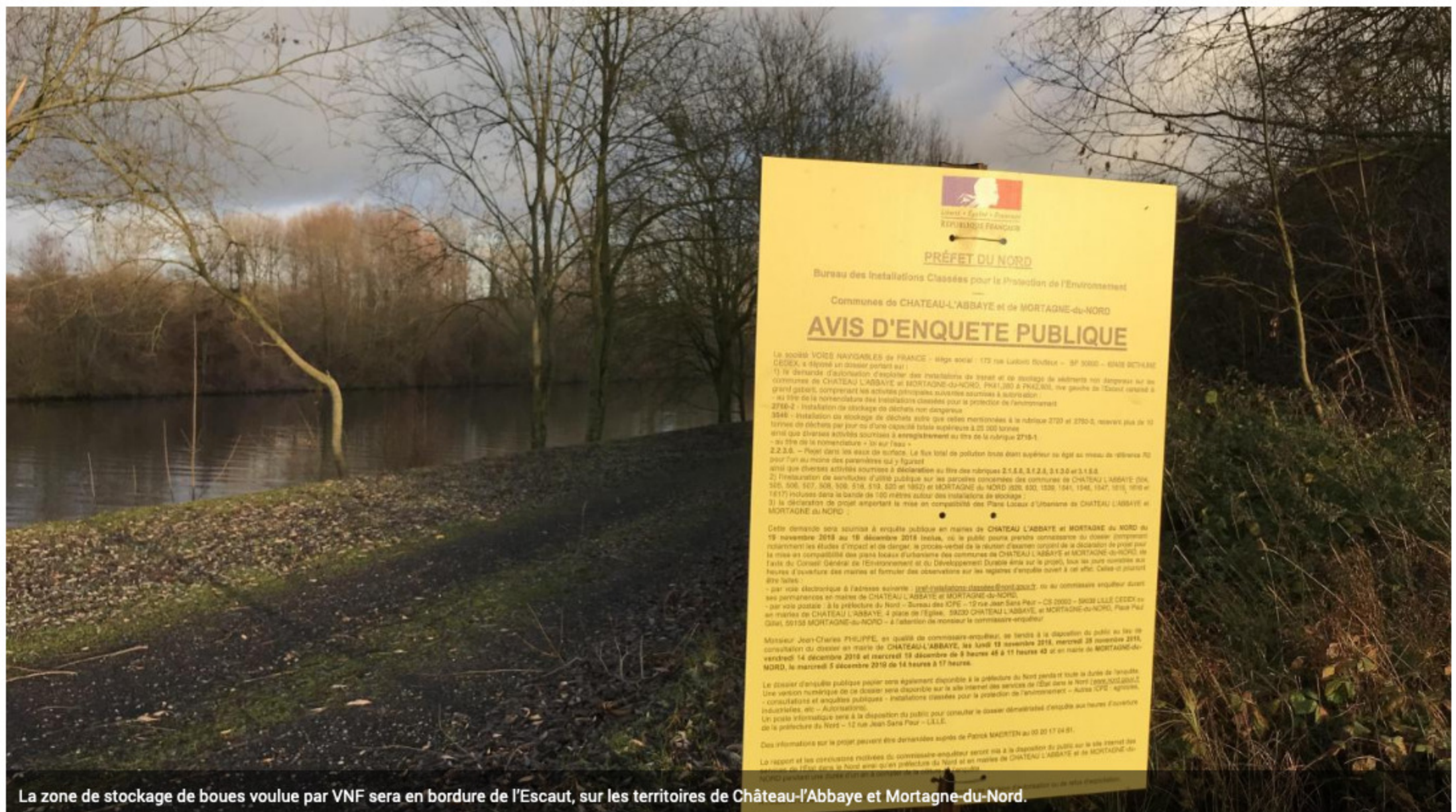
Les Voies navigables de France veulent créer une installation de stockage de boues le long de l'Escaut, sur des terres de Château-l'Abbaye et Mortagne-du-Nord. Une pétition a été lancée pour s'y opposer. Ce mercredi, le commissaire chargé de l'enquête publique assurera sa dernière permanence. Après c'est la clôture d'un dossier de 2700 pages.

Murielle Tison-Navez | 18/12/2018

7 partages

Partager

Twitter



La zone de stockage de boues voulue par VNF sera en bordure de l'Escaut, sur les territoires de Château-l'Abbaye et Mortagne-du-Nord.

Le commissaire enquêteur a pu déjà compter sur la visite d'opposants. Ils ont prévu de lui amener [la pétition](#) qui circule dans les deux communes déjà citées mais aussi à Flines. Les premières habitations concernées seront en effet celles de ce village, juste de l'autre côté de l'Escaut. Les pétitionnaires apporteront aussi un dossier contradictoire. Pour eux, leur territoire « n'est pas une poubelle de la CAPH et des VNF ». Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Plus de 5 hectares concernés

C'est sur Château-l'Abbaye que le projet a le plus d'emprise : 3,4 ha. Or, la zone visée est pour l'instant classée en zone naturelle protégée (N). Elle n'est donc pas compatible avec l'usage futur du site s'il n'y a pas mise en conformité du Plan local d'urbanisme. Côté Mortagne, seuls 2 hectares sont concernés. Ils sont classés en zone NC (agricole), et ne devront pas être reclassés.

55 000 m3 par an

Sur la plateforme, VNF prévoit deux zones : un casier de transit, d'un volume de 27 500 m3, avec deux remplissages par an. Sur une année, ce sont donc jusqu'à 55 000 m3 de boues qui y transiteront. À côté, l'aire de stockage sera d'une capacité maximale de 100 000 m3. La boue arrivera sur des barges à raison de 1 000 m3 par jour, soit environ 1 250 tonnes.

Quelles origines ?

Les sédiments viendront du dragage d'entretien du canal du Nord, de celui de la Sensée, de l'Escaut à petit et à grand gabarit, du canal de Condé-Pommeroeul, de celui de Saint-Quentin. Les opposants pointent notamment la toxicité des boues du canal Condé-Pommeroeul : « Elles sont jugées toxiques depuis des années car chargées en métaux lourds et hydrocarbures. » La pétition précise qu'en Belgique, ces sédiments font l'objet d'un traitement. « En France, on préfère les juger non dangereuses pour faire des économies. »

Les doutes des habitants

[Les opposants s'interrogent](#). Il est écrit que « l'installation pourra être ouverte à des tiers, notamment la CAPH. Il y aura donc la possibilité d'autres apports que ceux de VNF ». D'où les doutes : « Nous suspectons un petit arrangement entre la CAPH et VNF, l'un acceptant que l'autre s'installe à condition de pouvoir disposer de l'endroit pour y déposer d'autres déchets. Dans tous les cas, ce n'est pas net du tout. » argumente l'un des pétitionnaires. Une chose est certaine, les élus de Mortagne-du-Nord ont voté contre le projet la semaine passée.

Le commissaire enquêteur sera en mairie de Château-l'Abbaye ce mercredi de 8 h 45 à 11 h 45.

L'info en continu

FIL INFO

- SECLIN - Le Seclin motor show met la gomme pour séduire 60 000 visiteurs** 20H57
- ENVIRONNEMENT - Barack Obama apporte son soutien aux jeunes manifestants pour le climat** 20H49
- WIMEREUX - Le club nautique vient au secours de deux kite-surfers en détresse** 20H25
- BERCK - Envol réussi pour les Rencontres internationales de cerfs-volants** 20H46
- LIGUE 1 - Sale semaine pour Lyon, humilié par Dijon (3-1)** 19H43

L'actu de votre commune

- ARMENTIÈRES
- ARRAGEOIS - TERNOIS
- BÉTHUNE - BRUAY
- BOULOGNE-SUR-MER**
- CALAIS
- CAMBRAI
- DOUAI
- DUNKERQUE
- HAZEBROUCK
- LENS - LIÉVIN - HÉNIN
- LILLE
- LOMME, LOOS ET LES WEPPE
- MARCCQ - LAMBERSART
- MONTREUIL
- ROUBAIX
- SAMBRE - AVESNOIS
- SAINT-OMER
- TOURCOING
- VALENCIENNES
- VILLENEUVE - SECLIN

VOTRE COMMUNE

Le top des internautes

AUJOURD'HUI



1 Lille : Un bébé retrouvé mort dans la rue, sa mère placée en détention provisoire

2 **Arnaque : Méfiez-vous du coup du rétroviseur**

3 **Lille : Un mois avec sursis pour le Gilet jaune qui avait filmé les fesses d'une policière**